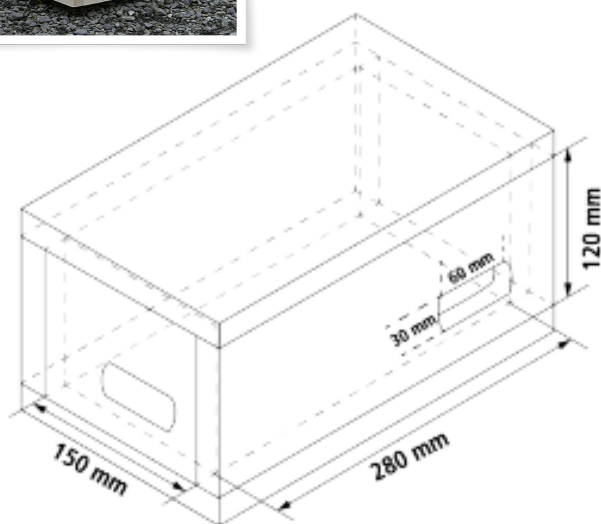


# FABRIQUER UN NICHOIR pour martinets



© ASPO/BirdLife Suisse



## Quels matériaux utiliser ?

- Bois résistant à l'humidité : mélèze, pin, cèdre, chêne, contre-plaqué marine, d'une épaisseur de 1,5-2 cm. Laisser le bois brut pour que les oiseaux puissent s'accrocher.
- Trou d'envol sur bord court ou long, à placer de façon à laisser un coin sombre pour la construction du nid, et à au moins 3 cm au-dessus du fond du nichoir pour prévenir la chute des oisillons.
- Bords et coins du trou d'envol à poncer afin que les martinets ne se blessent pas.

## Où et quand l'installer ?

- Dès l'automne, sous une toiture ou une avancée pour le protéger des intempéries et du soleil, et à au moins 3m du sol.
- Les martinets noirs nichent en colonies : installer au moins 2 à 3 nichoirs côte à côte.
- Nettoyage du nichoirs tous les 3 à 5 ans (hors période de nidification), en laissant le précédent nid à l'intérieur.

## Pourquoi favoriser les martinets ?

Les martinets jouent un rôle important dans la régulation des populations d'insectes, et notamment du moustique. Mais les sites propices à la nidification (cavités) se raréfient à cause de la rénovation des bâtiments. Mettre en place des mesures favorables pour les martinets, peut aussi aider d'autres espèces menacées comme le moineau.



CPIE Pays de Serres - Vallée du Lot  
TÉL : 05 53 36 73 34  
EMAIL : [contact@cpie47.fr](mailto:contact@cpie47.fr)  
SITE : [www.biodiversite47.fr](http://www.biodiversite47.fr)

